

# COMMENT MODÉRER SA CONFÉRENCE

## sur le portail de réservation Mégalis Bretagne

### → QUI PEUT ÊTRE MODÉRATEUR ?

Seul un utilisateur bénéficiant d'une licence nommée peut modérer une réunion virtuelle. Par défaut le planificateur de la réunion est le modérateur de celle-ci. Il peut désigner jusqu'à 50 modérateurs différents dans une même réunion à la condition que ces utilisateurs disposent d'une licence Lifesize et qu'ils se soient identifiés à l'application.



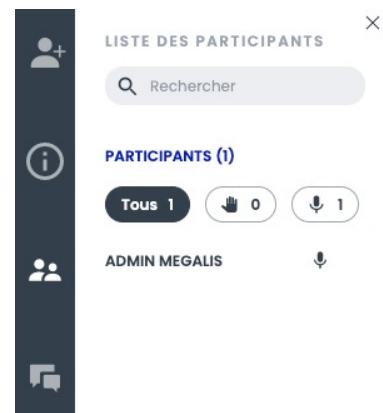
Le Modérateur doit obligatoirement s'identifier dans son application Lifesize pour pouvoir modérer

### → QUEL EST LE RÔLE DU MODÉRATEUR ?

Le Modérateur peut **Activer/Désactiver** les micros de manière individuelle pour chaque participant.

**Notez qu'une fois que le modérateur a coupé le micro d'un participant, ce participant ne peut pas Réactiver son micro lui-même.**

Le Modérateur peut cliquer sur le bouton **Micro** à droite du nom du participant pour **Activer/Désactiver** le microphone de celui-ci.



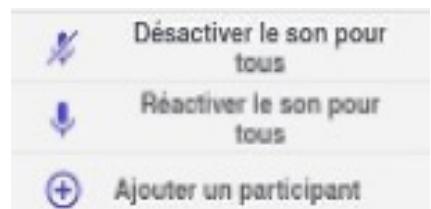
Le Modérateur est le seul à pouvoir rétablir les micros qu'il a coupé

Le Modérateur peut **Activer/Désactiver le micro de tous les participants** en cliquant sur un seul bouton.

Il peut aussi **Ajouter un participant** en cliquant sur le dernier bouton.

Le **Modérateur** de la réunion virtuelle peut exclure un participant de la réunion.

En cliquant sur le **téléphone** à droite du nom du participant, le modérateur devra confirmer son intention.



Si un participant a coupé lui-même son micro, et si le Modérateur réactive son micro, il n'y aura pas de changement en local du statut du micro du participant.

## COMMENT MODÉRER SA CONFÉRENCE

sur le portail de réservation Mégalis Bretagne



Rappel : VOS POSSIBILITÉS D'ACTION EN FONCTION DE VOTRE RÔLE:

	DANS UN APPEL	HORS D'UN APPEL
<b>Propriétaire</b>	Peut voir l'intégralité de l'historique de chat des salles de réunion dont il est propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peut accéder à l'intégralité de l'historique des discussions de la salle de réunion sous forme de transcription en lecture seule</li> <li>Ne peut pas chatter en dehors d'un appel</li> </ul>
<b>Modérateur</b>	Peut voir l'intégralité de l'historique des discussions des salles de réunion dont il est le modérateur	Ne peut pas chatter – Le chat n'est pas visible
<b>Participant</b>	Peut uniquement afficher l'activité de chat et participer aux conversations de chat à partir du moment où il rejoint jusqu'au moment où il quitte (un nouveau chat commence si un participant revient à une réunion)	Ne peut pas chatter – Le chat n'est pas visible
<b>Appel point à point</b>		
<b>Participant uniquement</b> (pas applicable pour propriétaire et modérateur)	Peut voir l'intégralité de l'historique de discussion de l'appel auquel il participe	Peut discuter hors appel et voir l'intégralité de l'historique des discussions
<b>Appels escaladés</b>		
<b>Participant uniquement</b> (pas applicable pour propriétaire et modérateur)	Peut uniquement afficher l'activité de chat et participer aux conversations de chat à partir du moment où il rejoint jusqu'au moment où il quitte (un nouveau chat commence si un participant revient à une réunion)	Ne peut pas chatter – Le chat n'est pas visible

# COMMENT MODÉRER SA CONFÉRENCE

## sur le portail de réservation Mégalis Bretagne



### COMMENT MODÉRER SA CONFÉRENCE ?

#### MODÉRATEUR

Les planificateurs obtiennent automatiquement les commandes de modérateur lorsqu'ils rejoignent toute réunion avec leur compte.

Les modérateurs disposent de l'ensemble des commandes accessibles aux utilisateurs. Lors d'une réunion modérée, les commandes du modérateur outrepassent celles des utilisateurs. Les modérateurs disposent en outre des commandes supplémentaires suivantes

- Activer/désactiver le microphone
- Activer/désactiver la caméra (non disponible pour les appels audio)
- Partager l'écran
- Quitter l'appel ou la présentation
- More options
- Afficher la liste des participants
  
- Supprimer un participant de l'appel
- Terminer l'appel pour tous les participants
- Activer et désactiver le microphone d'un participant lors d'un appel
- Activer et désactiver le microphone de tous les participants lors d'un appel

#### • REMARQUE

Les modérateurs peuvent apercevoir un microphone rouge barré en regard des participants qui ont désactivé leur microphone. Pour les utilisateurs dont le microphone a été désactivé par le modérateur, ce microphone est gris et barré. Lorsqu'un modérateur active le micro d'un participant, celui-ci retrouve son état précédent (activé ou désactivé par le participant).

Si un modérateur quitte une réunion et que celle-ci est toujours en cours, toutes les restrictions de mise en sourdine imposées par le modérateur aux utilisateurs sont levées et le statut de mise en sourdine des participants revient à ce qu'il était avant que le modérateur ne les mette en sourdine

#### • MEILLEURES PRATIQUES POUR LES CONTRÔLES DU MODÉRATEUR

Si le système de salle est le modérateur, vous ne disposerez pas des contrôles du modérateur pour mettre en sourdine tous les utilisateurs ou certains d'entre eux, car cette fonction n'est actuellement disponible qu'à partir de l'application. Nous vous recommandons de désigner comme modérateur une personne qui n'est pas présentatrice afin qu'elle puisse contrôler les paramètres de sourdine sans distraire le présentateur.

Si un utilisateur dans la salle est connecté en tant que modérateur et que vous utilisez un système de salle, assurez-vous que le modérateur éteint son micro avant d'entrer dans la salle afin de ne pas avoir deux micros en direct. De plus, si vous choisissez de tout couper, assurez-vous de couper le micro du système de salle si le présentateur est en train de parler. Si vous choisissez de tout désactiver, assurez-vous de désactiver le microphone du modérateur afin de ne pas avoir deux micros en direct dans la salle.



#### SUPPORT TECHNIQUE

En cas de problème technique, veuillez contacter le :

02 14 02 14 10

